



## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

## Vingt-huitième session

Mercredi 8 juillet 1959

à 14 h. 50

DOCUMENTS OFFICIELS

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

## SOMMAIRE

## Point 2 de l'ordre du jour:

## Situation économique mondiale:

a) Etude de la situation économique dans le monde  
(suite)

c) Demandes de l'Assemblée générale concernant la coopération internationale dans le domaine économique (suite)

Débat général (fin) ..... 49

Page

Président: M. Daniel COSÍO VILLEGAS (Mexique)

## Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Bulgarie, Chili, Chine, Costa-Rica, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pérou, Philippines, Portugal, République Arabe Unie, Suède, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

L'observateur de l'Etat non membre suivant: Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

## POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

## Situation économique mondiale

- a) Etude de la situation économique dans le monde (E/3244, E/3256, E/3266 et Add.1; E/ECE/345; E/CN.12/498 et Add.1 et Corr.1; E/L.837) (suite)
- c) Demandes de l'Assemblée générale concernant la coopération internationale dans le domaine économique (E/3202 et Add.1 à 6) (suite)

## DÉBAT GÉNÉRAL (fin)

1. M. GARCÍA DE LLERA (Espagne) ne partage pas le pessimisme des auteurs de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1958* (E/3244), d'autant plus que l'on a pu surmonter les trois récessions de l'après-guerre sans se

heurter aux mêmes difficultés que lors des crises qui se sont produites entre les deux guerres. L'analyse des tendances économiques en 1958 autorise, au contraire, un optimisme prudent, puisque, dans les pays les plus touchés par la récente récession, se manifestent des signes de reprise — résultat de l'action intelligente de ces pays.

2. A la fin de 1957, les économistes américains avaient deux graves sujets d'inquiétude. D'une part, on avait prédit qu'en 1958 les nouveaux investissements en installations et en équipement seraient en recul de 7 % et, d'autre part, on prévoyait que la liquidation générale des stocks détenus par les entreprises s'accélérait. Au début de 1958, les Etats-Unis étaient en pleine récession et le recul de l'activité économique avait été beaucoup plus rapide que pendant les récessions de 1948/49 et 1953/54.

3. Au début de 1958, tous les indicateurs économiques des Etats-Unis enregistraient une chute verticale. La sidérurgie utilisait 38 % de moins de sa capacité de production; on comptait plus de 5 millions de chômeurs et les stocks se liquidaient à vive allure. Le Gouvernement et les autorités monétaires des Etats-Unis ont pris des mesures immédiates pour stimuler l'activité économique: réductions successives du taux officiel de l'escompte (abaissé de 3,5 % en 1957 à 1,75 % au milieu de 1958) et accroissement des dépenses publiques. En même temps, le gouvernement jugeait que l'économie devait se redresser d'elle-même sans une intervention exagérée qui aurait de nouveau conduit à l'inflation. L'événement a prouvé la justesse de ce raisonnement. Le principal élément du redressement a été la liquidation des stocks pendant les derniers mois de 1957 et pendant le premier semestre de 1958.

4. La récession en Amérique du Nord s'est produite avec une soudaineté sans précédent, mais le redressement n'a pas été moins rapide. En juillet 1958, on prévoyait un déficit budgétaire de 12 milliards de dollars, alors que, pour l'exercice 1957/1958, il y avait eu un déficit de 2.800 millions de dollars et, pour l'exercice 1956/1957, un excédent de 1.600 millions de dollars. Ce déficit considérable n'était pas dû aux dépenses militaires; il résultait de mesures délibérées visant à mettre fin à la récession. L'annonce de l'augmentation des dépenses publiques, s'ajoutant à d'autres éléments, a provoqué un redressement très rapide.

5. Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont la conviction que la récession est finie; le taux officiel de l'escompte a été relevé et les dépenses publiques ont été réduites. Le danger le plus grave qui subsiste est celui d'une poussée inflationniste, et il est probable que l'économie nationale sera surtout caractérisée dans l'avenir par les

revendications salariales et par les efforts des autorités pour empêcher que ces revendications ne fassent pression sur les prix.

6. La légère tendance à la contraction qui s'est manifestée en Europe occidentale n'a pas touché également tous les pays de cette région; plusieurs ont poursuivi leur expansion en 1958, mais à un rythme plus lent. Tel paraît avoir été le cas de l'Allemagne occidentale, de l'Autriche et de la Yougoslavie. En 1958, l'industrie chimique ne semble pas avoir beaucoup souffert en Europe occidentale, mais l'industrie sidérurgique a marqué un recul au Royaume-Uni et dans les pays faisant partie de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, où elle a diminué de 4 % par rapport à 1957. Le marasme de l'industrie charbonnière aussi pèse lourdement sur l'économie, et des stocks considérables de charbon se sont accumulés.

7. Les investissements paraissent avoir diminué en Europe occidentale durant le premier semestre de 1958, sauf dans quelques pays, notamment la France, l'Autriche et l'Allemagne, où, pendant le deuxième trimestre, le nombre des logements construits a atteint un chiffre record.

8. L'évolution au Royaume-Uni est l'une des plus caractéristiques de la tendance économique en Europe. Craignant une forte baisse des réserves monétaires, le gouvernement a porté le taux officiel de l'escompte de 5 à 7 % en septembre 1957, fixé des plafonds aux prêts bancaires, renforcé les restrictions aux émissions de capital et réduit les dépenses publiques. Ces mesures ont eu de très heureux effets sur la balance des paiements. Le fléchissement de la demande intérieure a entraîné une diminution des importations, stimulé les exportations et consolidé la livre sterling, mais la production industrielle a légèrement fléchi et un certain chômage est apparu. Néanmoins, l'économie britannique s'est trouvée considérablement affermie et les perspectives qui s'offrent à elle sont bien plus favorables. La politique monétaire a joué un rôle dans le redressement. Le taux officiel de l'escompte, qui était de 7 %, a été progressivement abaissé et en novembre 1958, il n'était plus que de 4 %. On a supprimé les restrictions imposées en matière de crédits bancaires et d'émissions de capital, élevé le plafond des prêts bancaires et accordé de larges facilités pour l'achat à crédit de biens de consommation durables. Comme il fallait s'y attendre, les mesures monétaires ont eu certains effets défavorables. En novembre 1958, le nombre des chômeurs atteignait 536.000, soit environ 2,5 % de l'effectif de la main-d'œuvre, et l'indice de la production avait baissé de 3 %. Dans l'ensemble, toutefois, la situation paraît être devenue très favorable, grâce à la fois aux mesures adoptées par les pouvoirs publics et à l'évolution satisfaisante des termes de l'échange, la chute des cours mondiaux des matières premières étant très avantageuse pour le Royaume-Uni. Ainsi, le problème de la balance des paiements a été résolu et le Royaume-Uni a accumulé d'importantes réserves monétaires, ce qui est un facteur très important de stabilisation.

9. Dans la République fédérale d'Allemagne, l'un des problèmes économiques les plus importants, à savoir

l'impossibilité d'investir à l'étranger, est en voie d'être résolu. Comme le Royaume-Uni investit dans les pays du Commonwealth et que la France suit son exemple pour les pays de la Communauté française, l'Allemagne occidentale reste le seul grand marché financier possible en Europe; mais la structure particulière de l'économie a empêché de bien tirer parti de ce marché. L'excédent constant de la balance des paiements a porté les ressources monétaires à un niveau anormalement élevé, ce qui a provoqué une poussée inflationniste. Il est beaucoup plus avantageux pour la République fédérale d'Allemagne d'exporter ses capitaux, et une réforme fiscale a paru nécessaire pour empêcher un afflux trop grand de l'épargne dans les caisses de l'Etat. En 1958, l'impôt sur les dividendes a été abaissé à 15 % et l'on semble avoir pris les mesures voulues pour faire de la République fédérale d'Allemagne un gros prêteur de capitaux.

10. L'économie italienne a maintenu son rythme d'activité pendant l'année écoulée, mais sans que l'extraordinaire taux d'accroissement des années précédentes se maintienne. Le produit national brut y a augmenté de 6 % en 1957, alors que le Plan Vanoni prévoyait une augmentation de 5 %.

11. Les pays scandinaves sont dans une situation comparable à celle de l'Italie. Quant à la Belgique, l'organisation de l'Exposition internationale a permis à ce pays d'enregistrer un excédent net de sa balance des paiements évalué à 180 millions de dollars.

12. On peut donc noter trois tendances satisfaisantes dans l'économie mondiale: premièrement, l'activité économique aux Etats-Unis a repris de façon remarquable; deuxièmement, les principaux pays d'Europe occidentale ont adopté une politique économique rationnelle; troisièmement, la chute des prix des produits alimentaires et des matières premières sur les grands marchés mondiaux semble avoir été arrêtée au cours des derniers mois.

13. En 1957, on pensait que le recul du commerce mondial menaçait plus la prospérité économique du monde occidental que la récession aux Etats-Unis. Ce recul s'expliquait surtout par la chute des prix des principales matières premières et la réduction de l'activité économique imposée par certains pays dont le rythme d'expansion avait été trop rapide. A mesure que le pouvoir d'achat de l'ensemble des exportations des pays de production primaire baissait, ces pays ont dû restreindre leurs achats à l'étranger. Le commerce mondial a souffert aussi des réductions des importations opérées par des pays qui, précédemment, avaient trop augmenté leurs importations.

14. N'ayant plus besoin de fournitures d'urgence, les pays d'Europe occidentale qui avaient fait de très gros achats aux Etats-Unis en 1957 ont pu réduire considérablement ces achats et donc mettre fin à la pénurie de dollars dont ils souffraient. Ces facteurs ont eu des répercussions sur les paiements mondiaux. Tandis que, en 1956 et 1957, le reste du monde accusait vis-à-vis des Etats-Unis un grave déficit qui devait être comblé en grande partie par des prélèvements sur les réserves d'or, la situation a totalement changé au début de l'année

1958 et les achats d'or aux Etats-Unis ont fortement augmenté.

15. Le principal bénéficiaire de la perte d'or subie par les Etats-Unis est l'Europe occidentale, et surtout la zone sterling. Ainsi, le Royaume-Uni a beaucoup accru ses réserves; déduction faite des sommes qu'il doit verser pour rembourser les emprunts qu'il a contractés, il dispose d'un montant net de 2.400 millions de dollars, c'est-à-dire d'un milliard de dollars de plus qu'au moment où la récession se faisait le plus sentir. Les perspectives de la zone sterling pour l'année 1959 sont donc très encourageantes.

16. La réduction des importations de quelques pays européens et de divers pays de production primaire aurait été beaucoup plus grave sans l'intervention des organisations internationales. Le concours accru fourni par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a beaucoup fait pour arrêter la dépression mondiale; en outre, lors d'une réunion tenue à New-Delhi en septembre 1958, ces deux organismes ont envisagé la possibilité d'augmenter considérablement le montant de leurs prêts.

17. Abordant le problème de la coopération économique européenne et de la zone de libre-échange, le représentant de l'Espagne fait observer qu'en 1958 les pays qui font partie de la Communauté économique européenne et les autres pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) se sont employés à renforcer leurs liens économiques. Bien qu'ils ne soient pas encore parvenus à un accord, ils ont pu examiner les moyens pratiques qui leur permettraient de coopérer au rétablissement de l'unité économique de l'Europe occidentale.

18. Comme autre fait encourageant, il y a lieu de signaler que le Comité du commerce de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) a convoqué à Rio de Janeiro, en novembre-décembre 1958, une réunion du Groupe de travail des banques centrales, qui a abouti à la conclusion d'un accord portant création d'une union de paiements à laquelle ont adhéré au départ l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Uruguay.

19. Evoquant brièvement la question du commerce des produits de base, le représentant de l'Espagne rappelle que le Secrétaire général a noté (1068<sup>e</sup> séance) les résultats insuffisants obtenus jusqu'à présent en ce qui concerne les accords internationaux relatifs aux produits de base. Ces accords ne portent que sur quatre produits — blé, sucre, étain et huile d'olive — dont deux intéressent tout spécialement l'Espagne. Le représentant de l'Espagne demande donc instamment aux économistes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'examiner particulièrement ces problèmes et de mettre au point des méthodes plus pratiques et plus efficaces pour réglementer le commerce international des produits de base, en vue d'aider à stabiliser l'économie de nombreux pays sous-développés. La délégation de l'Espagne partage l'opinion exprimée par le Secrétaire général, selon laquelle une réduction judicieuse de certains tarifs douaniers dans le sens indiqué par le secrétariat des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs

douaniers et le commerce (GATT) et des droits de consommation dans les pays industriels faciliterait considérablement la solution des problèmes difficiles auxquels ont à faire face les pays peu développés.

20. En Espagne, le revenu national a continué d'augmenter depuis 1950, mais le taux d'accroissement a fléchi, passant de 8,2 % en 1957 à 3,8 % en 1958; le taux exponentiel pour la période allant de 1950 à 1958 a été de 6,6 %. Le revenu national a atteint environ 439 milliards de pesetas en 1958. L'accroissement s'explique par une augmentation de 2,1 % de la production agricole et une augmentation de 7,8 % de la production industrielle, notamment dans le secteur de l'acier; en effet, la production d'acier a été de 1.475.000 tonnes, grâce à une augmentation de 37,5 % de la production de fonte par rapport à 1957. La production d'énergie électrique s'est accrue de 12 % et celle d'acide sulfurique, qui est à la base de l'industrie chimique, de 8,7 %. On a noté des progrès analogues de la production d'engrais à base de phosphate et de potasse, ainsi que de la production de ciment et de charbon. Les importations de pétrole ont continué à augmenter et ont atteint 5.900.000 tonnes environ en 1958, et une nouvelle loi encourage la prospection de gisements de pétrole. En dépit de la situation sur les marchés mondiaux, la production de sel de potassium, de zinc et de plomb a augmenté en 1958; toutefois, celle de minerai de fer et de pyrites a baissé, par suite d'un recul de la demande mondiale. La production de l'industrie textile a enregistré une hausse de 7,3 % en 1958 par rapport à l'année précédente, mais les industries textiles du coton et de la laine traversent une crise, la consommation ne s'étant pas accrue aussi rapidement que la production.

21. Bien que les exportations aient été supérieures à celles de 1956 et 1957, le commerce extérieur de l'Espagne a enregistré un déficit d'environ 900 millions de pesetas et la valeur des importations a diminué. Les exportations de minéraux et de plusieurs produits primaires ont baissé tant en volume qu'en valeur, en raison de la situation sur les marchés mondiaux. Les exportations d'articles manufacturés ont également souffert, non pas tant de la situation sur les marchés que du déséquilibre entre les prix intérieurs et les prix étrangers qui a diminué leur capacité de concurrence. Toutefois, les exportations de produits alimentaires, notamment d'oranges, ont augmenté en 1958 de façon appréciable, surtout en raison de taux de change plus favorables. Les principaux produits importés ont été le pétrole et les produits primaires, ce qui a provoqué une baisse des achats à l'étranger de machines et d'équipement. On espère que la nouvelle loi relative aux hydrocarbures apportera un remède à une situation qui, sans cela, risquerait d'être la plus grosse source de difficultés pour l'économie espagnole.

22. La situation du commerce extérieur, qui s'est aggravée depuis le début du siècle, est devenue critique après la récolte désastreuse de 1956; la situation monétaire reste inflationniste malgré les efforts faits pour enrayer l'inflation au cours des années précédentes. Tous ces facteurs ont nui gravement à la valeur de la peseta à l'étranger.

23. Le Gouvernement espagnol compte appliquer prochainement un programme de stabilisation économique qui viendra compléter les mesures qu'il a prises il y a un an et demi pour lutter contre le grave danger d'une inflation croissante. Bien entendu, la position de l'Espagne a subi le contrecoup des événements économiques qui se sont produits en Europe à la fin de l'année 1958, en particulier du retour à une convertibilité partielle, de la libération des échanges, de l'accroissement des facilités multilatérales pour les paiements intereuropéens et de l'institution du Marché commun. Après avoir consulté plusieurs organismes techniques nationaux, le Gouvernement espagnol a conclu qu'il fallait arrêter l'inflation, tout en accélérant le rythme auquel l'Espagne s'intègre aux courants les plus récents de l'économie européenne. Il coopère à cette fin avec l'OECE et le FMI.

24. L'Espagne a été représentée à l'OECE par un observateur depuis 1955 et elle est membre associé de cette organisation depuis 1958. Récemment, l'Espagne et le secrétariat de l'OECE ont entrepris des consultations au sujet d'un plan qui permettrait d'intégrer totalement et définitivement l'économie espagnole à l'économie européenne. Parallèlement, le Gouvernement espagnol a engagé des négociations avec le FMI, qui a envoyé à Madrid, en avril 1959, une mission technique préliminaire. Le plan de stabilisation a été élaboré après consultation tant du FMI que de l'OECE.

25. En 1959/60, on fera en sorte que les dépenses du secteur public n'augmentent pas sensiblement par rapport à 1958. Dans le secteur privé, on fixera un plafond au crédit bancaire, pour la Banque d'Espagne comme pour les banques commerciales. La réglementation des prix sera assouplie, notamment en ce qui concerne les marchandises ayant donné lieu à une libération des échanges entre pays membres de l'OECE. L'Espagne libérera peu à peu ses importations en provenance des pays membres de l'OECE et supprimera le système des contingentements. Elle étendra ces mesures de libération au plus grand nombre possible de matières premières, de produits alimentaires et de biens d'équipement qu'elle importe de pays avec lesquels elle n'a conclu aucun accord de paiements bilatéral. Le tarif douanier espagnol sera révisé et modernisé de manière que l'Espagne puisse adhérer ultérieurement au GATT. Des mesures analogues de libération seront prises en ce qui concerne les transactions invisibles. Enfin, comme dernière mesure, l'Espagne rajustera la valeur internationale de la peseta sur la base de sa valeur effective à l'heure actuelle et elle abolira les taux de change multiples.

26. Le Gouvernement espagnol n'ignore pas que cette politique sera difficile pour un pays qui, sur le plan économique, a été contraint de vivre pendant de nombreuses années dans l'isolement. L'Espagne espère donc rencontrer la compréhension et l'appui des pays qui ont le plus avantage à ce que son économie se développe de manière saine et orthodoxe.

27. M. AUBOIN (France) est heureux de noter que, dans toute l'*Etude sur l'économie mondiale, 1958*, on trouve exprimée la conviction que l'amélioration des conditions de vie et de l'entente entre les nations ne peut

venir que d'une volonté résolue d'expansion dans les pays les plus développés, permettant aux pays moins développés de rattraper à leur tour leur retard. Les faits récents montrent que la reprise s'est dessinée vigoureusement aux Etats-Unis et qu'en Europe on se rapproche des niveaux de production très élevés atteints précédemment. Les auteurs de l'*Etude* expriment la crainte que le souci d'enrayer la hausse continue des prix et les préoccupations concernant la balance des paiements ne poussent les gouvernements, même ceux des pays les plus développés, à freiner délibérément l'expansion. Ce freinage délibéré serait, en effet, grave pour l'ensemble du monde.

28. Il semble que ce qui s'est passé depuis une dizaine d'années apporte de sérieux éléments de confiance en l'avenir: pendant cette période, l'effort constructif, la volonté d'utiliser à plein le travail des hommes et les possibilités des techniques modernes ont nettement dominé l'évolution de l'économie mondiale. Le souci de promouvoir une croissance équilibrée, donc durable, et, pour cela, de rétablir un système monétaire véritablement satisfaisant, s'est trouvé par la force des choses un peu au second plan durant les premières années de l'après-guerre. Dans de nombreux pays, il en est résulté des poussées inflationnistes, des hausses de prix et des crises de devises qui ont obligé les autorités à réviser leur politique. Il n'est donc pas étonnant que, dans les pays les plus évolués, l'accent ait été mis peu à peu, non seulement sur l'aspect physique, mais aussi sur l'aspect financier et monétaire de l'expansion. Dans cette évolution, les organisations internationales ont joué un rôle très utile.

29. On a pris conscience du fait qu'une politique monétaire active et souple, tendant à éviter les excès ou les insuffisances de liquidités et à maintenir une stabilité au moins relative des changes et des prix constituait la base la plus sûre d'une expansion équilibrée. On s'est rendu compte à l'usage de la vanité des politiques qui prétendaient trouver dans des mesures négatives de restriction et de nationalisme économique un moyen de promouvoir le progrès. A cette évolution, la France s'est toujours associée. Il lui a été heureusement possible de participer pleinement aux progrès décisifs que la majorité des pays européens ont faits en décembre 1958 vers la convertibilité monétaire, la libération des échanges et l'abaissement progressif des tarifs douaniers.

30. Des analyses faites par le Secrétaire général et par la Commission du commerce international des produits de base, la délégation de la France retient deux faits significatifs: les pays peu développés ont vu leurs exportations diminuer en valeur dans des proportions sensibles de 1957 à 1958, et, à cette baisse de recettes des pays exportateurs de matières premières, s'est ajoutée une évolution des termes de l'échange défavorable à ces pays. La délégation de la France est donc particulièrement d'accord avec le Secrétaire général quand il dit que le problème des produits de base se situe au centre même des problèmes plus vastes du développement économique des pays sous-développés et que l'incertitude dans laquelle se trouvent ces pays quant à l'évolution de leurs revenus pèse sur leur rythme d'expansion et leur stabilité économique.

31. Derrière les grandes variations de l'activité économique, d'autres causes encore exercent une action persistante: un déséquilibre entre la production et la demande, ainsi que des substitutions ou des économies de matières premières. Il n'en reste pas moins que les ralentissements cycliques de l'activité économique mondiale posent périodiquement le problème des matières premières. C'est ainsi que la communauté internationale a eu, au cours des deux dernières années, l'occasion de prendre de plus en plus nettement conscience des difficultés relatives au commerce des produits de base et de la nécessité de les résoudre. D'où la réorganisation de la Commission du commerce international des produits de base et une grande activité sur le plan international. On peut donc dire qu'actuellement se manifeste un concours de volontés tel qu'on n'en avait jamais connu dans ce domaine. La Commission du commerce international des produits de base se propose, dans son programme de travail, d'aborder l'étude des perspectives de la production et de la demande de produits primaires (E/3225, par. 61). C'est là une tâche difficile, mais non pas impossible.

32. L'importance de ces études ne doit pas faire oublier qu'un système d'intervention concrète a déjà été mis sur pied et qu'il importe d'en assurer le bon fonctionnement. L'adhésion généralisée des principaux producteurs et consommateurs aux accords internationaux existants serait la meilleure preuve que la communauté internationale a compris la nécessité d'un effort collectif. En même temps, il faut que les pays sous-développés, eux-mêmes producteurs de matières premières, témoignent d'une solidarité réelle. Comme il est dit dans le dernier rapport du Fonds monétaire international (E/3197), les pays peu développés ne peuvent éluder l'obligation d'adapter leur économie aux fluctuations de la demande, encore qu'il appartienne essentiellement aux grands pays industriels de prévenir et de corriger les variations cycliques excessives.

33. L'*Etude sur l'économie mondiale, 1958*, et l'exposé liminaire du Secrétaire général (1068<sup>e</sup> séance) font une large place à la question capitale de l'expansion économique dans ses rapports avec l'évolution des prix. Cette analyse fait ressortir ce qui semble être une opposition entre la recherche de l'expansion et celle de la stabilité des prix, et le Secrétaire général comme les auteurs de l'*Etude* ont exprimé la crainte que le premier objectif ne soit sacrifié dangereusement au second. Le Conseil a entendu sur cette importante question des avis divergents. Un fait essentiel est le caractère cumulatif des hausses comme des baisses de prix chroniques et leurs répercussions rapides sur la balance des paiements. La France en a fait l'expérience récemment encore.

34. Le Gouvernement français a maintenant mis en œuvre une réforme d'ensemble portant sur l'assainissement des finances publiques et sur le rattachement de l'économie française à l'économie internationale. La réforme a été délibérément fondée sur l'expansion. L'objectif essentiel, qui était le renversement de la tendance à la baisse du franc et à l'épuisement des réserves, a été atteint avec une rapidité remarquable. Très vite aussi, il est apparu que la hausse des prix se tenait dans des limites beaucoup plus étroites qu'on ne l'avait

prévu initialement. Mais le point le plus intéressant est que la réforme a favorisé une reprise qui est maintenant devenue très nette. L'indice de la production industrielle a dépassé en mai celui du mois correspondant de 1958 et il a atteint ainsi un nouveau record, 171 contre 100 en 1952.

35. Le développement des exportations a été, de son côté, plus rapide qu'on ne l'escomptait et le commerce extérieur a connu de nouveau des excédents. Les réserves de change ont augmenté en six mois de 1.250 millions de dollars et atteignent maintenant 1.633 millions de dollars, soit 700 millions de plus que le montant des engagements à court terme de la France. En conséquence, le Gouvernement français a décidé de prendre de nouvelles mesures de libération des échanges.

36. Une situation éminemment favorable à une vigoureuse expansion a donc été créée en France. La France est d'ailleurs depuis le début de l'année associée plus étroitement aux autres pays européens membres de la Communauté économique européenne. A cet égard, le représentant de la France voudrait relever une remarque assez surprenante du représentant de l'URSS, qui, à la 1069<sup>e</sup> séance, a dit que le Marché commun était contraire aux principes de la Charte des Nations Unies. Le représentant des Pays-Bas a déjà répondu de façon pertinente (1069<sup>e</sup> séance) au représentant de l'URSS. Le représentant de la France se bornera à ajouter que de telles accusations ne devraient pas être lancées à la légère. En l'occurrence, le manque de fondement de ce grief est encore souligné par la sollicitude inattendue du représentant de l'Union soviétique pour l'unité de l'Europe occidentale et pour l'OECE. M. Auboin tient à assurer le représentant de l'Union soviétique que les buts que se proposent les six Etats Membres de la Communauté économique européenne ne seront pas atteints si le Marché commun ne concourt pas au développement des échanges dans le monde.

37. En ce qui concerne la politique monétaire américaine, le représentant de la France voudrait, pour sa part, faire remarquer simplement que la politique suivie par les Etats-Unis a eu l'immense mérite d'éliminer cette pénurie de dollars dont on disait, il n'y a pas si longtemps, qu'elle avait un caractère permanent.

38. Rien ne permet de penser qu'une politique qui a donné des résultats si positifs et universellement considérés comme souhaitables puisse être renversée. La délégation de la France est convaincue, au contraire, qu'elle continuera à fournir une base solide au progrès général, qui est l'objectif commun.

39. M. FARUQI (Pakistan) constate qu'il se manifeste au sein du Conseil des divergences d'opinion marquées sur les conclusions à tirer de l'*Etude* au sujet du commerce des produits de base et des perspectives économiques, même parmi les pays appartenant au même groupe de pays économiquement développés et souscrivant aux mêmes idées, tels que les Pays-Bas, d'une part, et le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique, d'autre part.

40. Il y a divers facteurs dont l'*Etude* aurait pu tenir compte. Pour citer un exemple, les termes de l'échange

des pays de production primaire souffrent des taux de fret trop élevés autant que du bas prix des produits de base. Les termes de l'échange jouent un rôle plus important que le volume des échanges ou le maintien d'un rapport constant entre l'augmentation du volume des échanges de produits manufacturés et celui des échanges de produits de base. La situation ne justifie ni un optimisme exagéré ni la panique, mais on peut mesurer l'urgence de l'action à entreprendre aux progrès presque insignifiants que les pays sous-développés ont réalisés jusqu'ici dans le domaine du développement économique, malgré toute la bienveillance et l'aide matérielle dont ils bénéficient de la part des pays économiquement développés.

41. Les pays économiquement sous-développés ont droit à une protection et à un traitement équitable en matière de commerce des produits de base. Les accords internationaux conclus pour quelques produits et toute l'aide étrangère dont ils ont bénéficié n'ont pas donné de résultats vraiment importants. Pourtant, la délégation du Pakistan est fermement convaincue que les bonnes intentions ne font pas défaut aux Nations Unies et qu'il suffit d'une politique concrète pour qu'elles s'expriment par l'action.

42. Décrivant la situation économique générale de l'Asie et de l'Extrême-Orient, M. Faruqi déclare qu'elle laisse considérablement à désirer. Tant l'agriculture que l'industrie ont subi des revers et l'expansion de la production connaît un arrêt temporaire. La production de céréales de la région, par habitant, est tombée au niveau le plus bas depuis 1952, principalement en raison des conditions atmosphériques défavorables. Toutefois, l'industrie s'est développée à Taïwan, en Corée du Sud, au Pakistan et aux Philippines. Mais les augmentations enregistrées sont modestes et révèlent un fléchissement du taux d'accroissement. Dans l'ensemble de la région, c'est l'industrie textile qui a souffert le plus, car la production a fléchi par suite de la diminution de la consommation mondiale de textiles.

43. La production de denrées alimentaires au Pakistan a diminué de 4,2 % en 1957/1958 et il a fallu importer des céréales. Les difficultés en matière de devises ayant entraîné des restrictions aux importations des produits nécessaires à l'industrie, le taux d'accroissement de la production industrielle a diminué. La circulation monétaire a augmenté de 7 %. Intervenant à un moment où la production agricole était en stagnation et où le développement industriel se ralentissait, l'accroissement de la circulation monétaire a eu tendance à faire monter les prix. Les tendances inflationnistes ont également eu des répercussions sur la balance des paiements, car elles ont réduit les excédents exportables et fait augmenter les importations de céréales, alors que les prix à l'exportation fléchissaient sous la pression de la récession qui se faisait sentir sur les marchés mondiaux de produits. Une des premières mesures qu'a prises le nouveau Gouvernement pakistanais a été de réglementer les prix de la plupart des biens de consommation de première nécessité, qui avaient atteint un niveau dangereux. Le gouvernement a créé un comité consultatif des prix et a fixé pour les industriels une marge bénéficiaire ne pouvant dépasser 20 % du chiffre

d'affaires. Le gouvernement s'est également attaqué au problème de la réforme agraire et il a accordé la priorité la plus élevée à la production de denrées alimentaires. Une commission agricole, qui est en voie de création, sera chargée de faire rapport au gouvernement sur la production agricole et de proposer des mesures en vue de l'amélioration de cette production.

44. Le Gouvernement pakistanais a l'intention de donner plus d'importance aux petites et moyennes industries et aux activités artisanales. Il a compris que la concentration de grandes industries dans un petit nombre de villes importantes n'élèverait pas le pouvoir d'achat de la population ni n'augmenterait les possibilités d'emploi. Les petites industries assureront de meilleures possibilités d'emploi aux travailleurs agricoles et à leurs familles. Le gouvernement encourage les investissements de capitaux étrangers et a révisé sa politique commerciale. Les exportateurs sont autorisés à utiliser 20 à 40 % de leurs recettes en devises pour importer des produits figurant sur une liste de 219 produits autorisés dans le cadre du programme des primes à l'exportation. Le gouvernement a également pris des mesures pour lutter contre les tendances inflationnistes dans le pays, et le taux de l'escompte a été élevé. Les dépenses publiques concernant le développement économique seront limitées aux ressources fournies par l'aide étrangère, l'épargne publique et l'épargne privée véritable.

45. M. ORTIZ (Costa-Rica) dit que la délégation du Costa-Rica ne peut partager l'optimisme que l'on relève dans quelques-unes des déclarations qui ont été faites au cours du débat.

46. La délégation du Costa-Rica partage le point de vue exprimé par le Secrétaire général (1068<sup>e</sup> séance) et le représentant du Royaume-Uni (1071<sup>e</sup> séance), touchant l'importance primordiale du problème des pays sous-développés.

47. Analysant la situation économique du Costa-Rica, M. Ortiz signale que le prix du café, principal produit d'exportation, est en baisse constante sur le marché mondial, en raison de la concurrence africaine. C'est pourquoi le Costa-Rica a dû prendre d'énergiques mesures protectionnistes et imposer des droits de douane élevés pour éviter une catastrophe économique. La population en souffre, ne pouvant acheter des produits manufacturés à cause de leur prix élevé. L'Organisation des Nations Unies aide les divers pays d'Amérique centrale à créer un marché commun, mais il faut du temps pour mettre en œuvre des plans de cette envergure, et la situation économique du Costa-Rica exige une action immédiate. M. Ortiz se demande si les pays développés qui achètent ailleurs du café en le payant peut-être un cent de moins la livre se rendent compte des effets qui en résultent pour l'économie costaricienne. Si ces pays pouvaient accepter d'acheter du café, pendant dix ans au moins, à un prix raisonnable, les pays sous-développés de l'Amérique centrale pourraient achever l'exécution de leurs plans d'intégration économique et d'industrialisation et diversifier leurs exportations.

48. Le Costa-Rica garde toute sa confiance dans l'Organisation des Nations Unies, mais il a malheureusement l'impression que les pays hautement industrialisés ont

tendance à devenir plus riches, vendant leurs produits à des prix plus élevés et achetant des matières premières à bas prix, et que les pays sous-développés de l'Amérique centrale tendent à devenir plus pauvres et à rester sous-développés parce que les prix payés pour le café sont trop bas.

49. M. MASOIN (Observateur de la Belgique), prenant la parole sur l'invitation du Président, dit que la situation présente inquiète le Gouvernement belge. En effet, il y a disparité entre la rapidité du redressement économique aux Etats-Unis et la lenteur de la reprise en Europe. D'autre part, le nouvel essor économique des Etats-Unis et de l'Europe n'a que faiblement influé jusqu'ici sur les prix des matières premières. Cette stabilité relative des prix est peut-être le gage d'un développement de longue durée de l'expansion qui se dessine, mais la déflation des prix des produits exportés par les pays d'outre-mer en voie de développement est venue aggraver sérieusement le déficit de leur balance des paiements et de leur budget. Ce qui est plus grave encore, peut-être, c'est qu'il n'est pas certain que les termes actuels de l'échange entre matières premières et produits industriels soient anormaux. Or, nombre de pays ont établi leur niveau de vie sur la base des termes de l'échange exceptionnels des années 1950 à 1956.

50. Les auteurs de *l'Etude sur l'économie mondiale, 1958*, font observer que le développement des pays industrialisés ne se répercute pas proportionnellement dans les pays producteurs de matières premières pour la raison que leur développement s'exprime par la recherche de la qualité autant que de la quantité et par l'expansion du secteur tertiaire, plutôt que des secteurs primaire et secondaire.

51. Il semble que cela pose des problèmes de grande envergure. En premier lieu, le moment est venu d'aborder le problème de l'expansion, non plus seulement à l'échelon national ou régional, mais sur le plan international, comme le Secrétaire général l'a si bien fait observer. Par expansion, les uns entendent l'expansion de la capacité de production, les autres l'expansion de la demande. Les deux conceptions sont justes — la première à longue échéance, la seconde à court terme — et elles se complètent, la demande devant à tout moment dépasser l'offre pour justifier l'augmentation de la capacité de production qu'implique le progrès. Certains invoqueront le risque d'inflation, mais il faut se garder de sous-estimer l'élasticité des économies évoluées et de surestimer les risques d'une expansion de la demande. Certes, poursuivie sur des plans particuliers, l'expansion se heurte bientôt à des limites qui sont le déficit de la balance des paiements, ou la hausse des prix et des coûts intérieurs, et elle aboutit à la recrudescence du protectionnisme, ce qui est le contraire d'une solution.

52. L'immense supériorité d'une politique expansionniste de portée mondiale est que ses conséquences se neutralisent et laissent subsister l'augmentation du potentiel économique et l'amélioration du bien-être des peuples. C'est dans ce sens que le Gouvernement belge a compris l'appel du Secrétaire général et qu'il l'appuie.

53. Deuxièmement, il faut repenser le problème du développement économique des pays sous-développés.

Ce problème tend même à s'aggraver, avec l'expansion démographique rapide de ces pays. Au Congo Belge, il faut investir de 300 à 400 millions de dollars par an pour permettre à une population qui s'accroît au rythme de 2,7 % par an d'améliorer son revenu par habitant de 2 à 2,5 % par an. Le Congo étant essentiellement producteur de matières premières, malgré les progrès de son industrialisation, et la Belgique, pays transformateur, la régularisation des cours de ces matières intéresse doublement le Gouvernement belge. Le problème est difficile à résoudre: il faudrait que les accords de stabilisation fussent généraux — c'est-à-dire s'étendent à tous les produits — et mondiaux, pour offrir une solution durable.

54. Ce que le Gouvernement belge craint surtout, c'est qu'à longue échéance la régularisation ne tourne au détriment des pays producteurs, à la suite d'une réduction systématique de leur capacité de production ou de la formation de stocks. Il semble donc que la régularisation des cours ne constitue qu'un aspect très partiel et très provisoire du problème général du développement économique des pays sous-développés. Ce sont les recettes de ces pays qu'il faudrait stabiliser, et ce n'est possible que dans le cadre d'une expansion continue de l'économie mondiale et d'une industrialisation systématique des pays producteurs de matières premières. Les deux problèmes sont liés. Leurs solutions sont aussi solidaires.

55. Si une politique d'expansion concertée permettait un accroissement annuel du revenu mondial de 4 %, une fraction de ce surplus pourrait être affectée à des investissements dans les pays sous-développés. Bientôt, les dépenses au titre des transferts internationaux s'inscriront normalement dans les budgets publics, mais la mobilisation des ressources doit présenter un caractère général.

56. M. EGGERMANN (Confédération internationale des syndicats chrétiens), prenant la parole sur l'invitation du Président, déclare qu'il est encourageant de constater que la situation économique mondiale est actuellement plus favorable qu'au cours de l'été 1958, mais la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) déplore que tant de pays hésitent à prendre des mesures plus énergiques pour stimuler l'expansion. Dans la plupart des pays, et même dans ceux dont la capacité de production permettrait une augmentation de la production, le taux actuel du développement économique est absolument insuffisant. Il ressort clairement de *l'Etude sur l'économie mondiale, 1958*, que c'est essentiellement par crainte de l'inflation que les gouvernements ne prennent pas les mesures nécessaires. Cette crainte est actuellement exagérée et il ne faut pas oublier les conséquences non moins graves de la déflation. Les auteurs de *l'Etude* ont montré que beaucoup de pays étaient prêts à accepter de longues périodes de sous-emploi afin d'assurer une stabilité absolue des prix.

57. Actuellement, la situation du marché du travail est loin d'être satisfaisante, le taux d'augmentation de l'emploi étant beaucoup moins élevé que celui de la production. Le seul remède à cette situation est l'éta-

blissement d'un taux convenable de développement économique. L'*Etude* indique que le degré de reprise dépend entièrement de l'état de la demande: celle-ci sera stimulée si tous les pays intéressés prennent des mesures pour accroître la consommation, les investissements et les échanges commerciaux. Il faut s'attacher particulièrement à augmenter la consommation en élevant les salaires, en diminuant les impôts sur les revenus moyens et faibles, et en élargissant les mesures de sécurité sociale. L'augmentation des salaires ne peut être considérée comme une cause primordiale d'inflation dans une économie en voie d'expansion, et, si les gouvernements hésitent à assurer une plus grande stabilité des prix en recourant à la réglementation des prix et aux subventions, les organisations syndicales demanderont des augmentations de salaires.

58. L'*Etude* signale l'importance du rôle joué par le secteur public dans le redressement. La CISC lance un appel à tous les gouvernements intéressés pour qu'ils reconsidèrent leur politique dans ce domaine et consacrent des sommes plus élevées au logement, aux écoles, aux hôpitaux, etc.

59. Il est bien connu que les pays producteurs de matières premières financent leur développement économique à l'aide de leurs exportations; or, celles-ci n'ont pas augmenté ces dernières années, surtout parce que la demande de matières premières des pays industrialisés s'est accrue moins rapidement que leur revenu. A ce problème à long terme s'est ajoutée l'instabilité à court terme. Cependant, les auteurs de l'*Etude* prévoient que 1959 sera une année un peu meilleure. Dans ces conditions, la CISC attache une grande importance aux politiques nationales et internationale des produits. Elle partage l'opinion exprimée au chapitre 2 de l'*Etude*, selon laquelle des mesures nationales sont absolument insuffisantes pour résoudre un problème d'une portée internationale. Elle désire aussi s'associer aux recommandations principales qui sont présentées dans le chapitre 3 de l'*Etude*.

60. Les nouveaux plans des pays à économie planifiée sont avant tout caractérisés par la diminution des taux de développement prévus pour l'industrie et l'agriculture. Il est très significatif que les autorités responsables aient approuvé ces changements. Les aspirations à une vie meilleure des peuples touchés par les programmes d'industrialisation forcée ont dû beaucoup contribuer à ces changements. La nouvelle situation des pays à économie planifiée confirme la conviction de la CISC que, à la longue, seuls triompheront les politiques économiques qui reconnaissent ouvertement la primauté des considérations d'ordre social sur les considérations d'ordre économique.

61. La CISC voudrait suggérer au Conseil de recommander à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'attacher une plus grande importance au point de vue des travailleurs.

62. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL dit que, au terme du débat sur la situation économique mondiale en séance plénière, il voudrait remercier toutes les délégations participantes des observations bienveillantes qu'elles ont présentées à propos de l'*Etude sur l'économie mondiale*,

1958, et de l'exposé qu'il a fait à l'ouverture du débat (1068<sup>e</sup> séance). La discussion a été salutaire, et il est juste d'ajouter qu'elle a contribué à préciser certains des grands problèmes qui se posent à l'économie mondiale. Ces problèmes sont loin d'être simples; personne ne saurait donc être surpris que l'accord n'ait encore pu se faire quant à la nature des phénomènes et des causes qui entrent en ligne de compte, sans même parler des mesures à prendre pour résoudre ces problèmes. Le simple fait que le Conseil économique et social soit une tribune où les représentants des nations du monde peuvent se rencontrer pour discuter de ces questions et travailler dans un effort soutenu à harmoniser leurs vues représente déjà un grand progrès.

63. Les Nations Unies ont fixé à l'humanité tout entière, sur le plan économique, un objectif d'une portée extrêmement vaste. Il ne s'agit de rien de moins que de la croissance équilibrée de l'économie mondiale. Personne n'est assez naïf pour croire que ce but peut être atteint à bref délai. Toutefois, de l'avis du Secrétaire général, c'est un objectif que l'homme ne peut méconnaître s'il veut en fin de compte apprendre à vivre en paix avec lui-même et avec son prochain.

64. On a entendu répéter si souvent dans les salles de réunion de l'Organisation des Nations Unies l'expression « croissance équilibrée de l'économie mondiale » que l'on peut parfois se demander si l'on n'en est pas arrivé à ne plus en percevoir la signification réelle. Et pourtant, c'est indubitablement là le but le plus ambitieux que l'humanité se soit jamais fixé sur le plan économique, puisqu'il embrasse — et en un sens, par conséquent, remplace — tous les autres objectifs économiques. Il englobe non seulement la croissance économique équilibrée à l'intérieur des nations, objectif déjà difficile à atteindre en soi, mais, plus encore même, une croissance économique réalisant l'équilibre entre les nations.

65. C'est avec la génération actuelle seulement que le monde est devenu conscient du sens exact de l'objectif que l'on désigne par croissance équilibrée, même à l'intérieur des nations. Jusqu'à la grande crise économique de 1929 et des années qui ont suivi, on avait généralement tendance, comme chacun sait, à présumer qu'en matière économique il s'agissait essentiellement de réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande sur les divers marchés. Si les prix étaient suffisamment souples pour que l'équilibre se maintienne sur ces marchés, on en déduisait que l'équilibre global de l'économie s'établirait de lui-même. Depuis lors, nul n'ignore plus que le problème est plus vaste et qu'il s'agit de maintenir le plein emploi, d'assurer l'équilibre entre la demande et l'offre globales ou entre l'épargne et l'investissement, et non pas seulement de maintenir l'équilibre sur les divers marchés.

66. Nul ne peut manquer d'être impressionné par l'ampleur des progrès ainsi réalisés dans la pensée économique. Ils ont permis de concevoir d'innombrables mesures d'ordre fiscal, financier ou autre qui renforcent considérablement la résistance de l'économie mondiale et sa faculté de redressement. Ils ont également permis de mettre au point toute une série de stabilisateurs automatiques auxquels on a eu recours pour freiner la baisse

de l'activité au cours des trois récessions économiques qui ont eu lieu depuis la fin de la guerre. Comme on l'a fait observer dans l'*Etude sur l'économie mondiale*, des crises de l'ampleur de celle des années trente sont maintenant devenues inconcevables. Mais entre la crise terrible des années trente et les récessions que l'on a connues dans l'après-guerre, il y a place pour toute une série de crises plus ou moins importantes. S'il est un point sur lequel les opinions divergent vraiment à ce sujet, ce n'est pas sur le fait que l'on peut se féliciter de l'amélioration survenue par rapport au passé. C'est bien plutôt sur la question de savoir si l'expérience de l'après-guerre prouve suffisamment que l'on est maintenant en droit de présumer que, dorénavant, les récessions seront toujours courtes et bénignes. Comme il l'a indiqué dans son précédent exposé (1068<sup>e</sup> séance), le Secrétaire général croit que le monde est encore loin d'avoir une connaissance si précise des forces économiques — et moins encore le pouvoir de les diriger entièrement — qu'il puisse écarter à tout jamais l'éventualité d'une crise économique sensiblement plus grave que celles qu'il a connues depuis la guerre. Bien entendu, le Secrétaire général serait heureux si l'avenir lui donnait tort, mais, en attendant, il lui paraît nécessaire de continuer à dire avec insistance au Conseil qu'il ne faut pas demander aux stabilisateurs automatiques de remplir un rôle plus lourd que celui pour lequel ils sont réellement conçus.

67. Le Secrétaire général n'est pas non plus pessimiste pour ce qui est du redressement postérieur à la dernière récession. Au contraire, comme il l'a souligné dans sa précédente intervention, si l'on examine la situation dans l'immédiat, il pense que l'on a raison de juger encourageante la tournure qu'ont prise les événements. Bien que l'*Etude* ait été terminée il y a plusieurs mois et rédigée d'après des données intéressantes des mois antérieurs, on y constatait déjà avec satisfaction que cette récession, même si elle a été plus accusée que les deux récessions précédentes, a été encore plus brève. Loin de se borner à dire que le monde a simplement été assez heureux pour sortir de la récession, le chapitre 5 donne des indications détaillées sur le rôle joué dans ce redressement par la politique monétaire et financière des Etats.

68. Toutefois, la question fondamentale qui est examinée dans l'*Etude* n'est pas l'ampleur de la dernière récession ou le rythme du redressement, mais le problème que pose à longue échéance la croissance dans la stabilité — phase qui, pour importante qu'elle soit, n'est qu'un aspect du problème de la croissance équilibrée de l'économie mondiale. Le Secrétariat a pensé que le problème serait discuté de façon plus profitable au Conseil s'il était présenté avec vigueur dans l'*Etude*, mais il n'est pas prêt à admettre pour autant que ses conceptions sont pessimistes ou par trop sombres. Enoncer un problème, en vue de sa discussion au Conseil, ne signifie pas qu'il soit insoluble; à dire vrai, si le Secrétaire général croyait vraiment qu'il se heurte à des murs blindés dans lesquels aucune ouverture ne peut être pratiquée, il ne verrait aucun intérêt à porter la question à l'attention du Conseil. S'il insiste pour que le Conseil et les gouvernements étudient ces problèmes, c'est dans l'espoir de faire avancer, si peu que ce soit, la recherche dans laquelle tous sont engagés afin de découvrir quelles sont

les mesures à prendre et les programmes à suivre pour maintenir le plein emploi, favoriser le développement économique et élever les niveaux de vie dans tous les pays du monde.

69. Tant dans les allocutions qu'il a eu l'occasion de prononcer devant le Conseil que dans les *Etudes*, le Secrétaire général a bien souvent souligné les progrès très importants qui ont déjà été réalisés depuis la guerre du seul fait que les pays ont reconnu et accepté pour objectif l'expansion économique. Lorsque l'objectif du plein emploi fut pour la première fois admis, pendant la grande crise économique, on le considéra avant tout d'un point de vue statique, c'est-à-dire que l'on chercha à utiliser les ressources en main-d'œuvre et la capacité de production existantes. C'est seulement peu à peu, pendant la guerre, que l'on en est venu à comprendre les énormes possibilités de croissance économique que possède tout pays industriel moderne. Les considérations dynamiques l'emportèrent progressivement sur le point de vue statique, et l'on en vint à repenser l'objectif du plein emploi de telle sorte qu'il ne s'agissait plus seulement d'utiliser les ressources existantes, mais d'en exploiter sans cesse de nouvelles et d'améliorer la productivité en vue d'élever le taux d'expansion.

70. Cette attitude s'est affirmée immédiatement après la guerre. Face à des pressions inflationnistes violentes et généralisées, les gouvernements et les peuples du monde entier eurent, comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son exposé liminaire, l'esprit fixé sur le développement économique. Bien que les problèmes d'inflation fussent pour eux un objet de préoccupation, les gouvernements s'efforcèrent d'accélérer l'investissement et de favoriser une expansion économique rapide, assurés qu'ils étaient qu'en dernière analyse il ne serait pas possible de juguler cette grave inflation si la productivité n'augmentait pas assez pour que l'équilibre entre l'offre et la demande s'améliore nettement.

71. Que le développement économique soit de plus en plus passé au second plan, depuis quelques années, comme objectif à atteindre, est précisément ce qui préoccupe le Secrétariat. C'est cet aspect du problème que le Secrétaire général a voulu évoquer et auquel une grande partie de l'*Etude* est consacrée. C'est le ralentissement du taux d'expansion dans les grands pays industriels pendant ce que l'on a appelé la période de prospérité, et non pas le rythme auquel s'est opéré le redressement après la récession, qui pose les questions les plus importantes à longue échéance.

72. Certes, le Secrétaire général n'ignore pas que les gouvernements avaient de multiples raisons d'adopter les politiques qu'ils ont suivies. Il n'entend nullement minimiser les dangers de l'inflation, du déficit budgétaire ou du déficit de la balance des paiements. Mais il y a lieu de se demander si les gouvernements n'en sont pas venus récemment à accorder une trop grande importance à la stabilité et cela au détriment de l'expansion économique. En soulevant cette question, le Secrétaire général ne veut pas non plus donner à entendre que les gouvernements doivent passer d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire favoriser le développement économique sans tenir aucun compte de la stabilité. C'est parce qu'il est per-

suadé que l'on peut en définitive concilier la croissance économique et la stabilité économique, et non parce qu'il croit que les gouvernements doivent choisir l'une plutôt que l'autre, qu'il a, de façon instantanée, appelé l'attention des gouvernements sur ce problème. S'il ne voit pas dans le chômage et la stagnation de l'économie — dût-elle se situer à un niveau élevé — la rançon raisonnable dont il faut payer la stabilité des prix, il ne pense pas pour autant que l'inflation soit le meilleur moyen de favoriser le développement économique. Encore que le problème soit extrêmement épineux et qu'on ne puisse y apporter une solution simple, le Secrétaire général est fermement persuadé que chaque pays peut, dans le cadre de ses traditions et institutions propres, résoudre le dilemme et assurer à la fois l'expansion et la stabilité. Mais, pour ce faire, il faut, comme première démarche tout au moins, reconnaître que ce dilemme peut exister et que le chômage et la stagnation ne sont pas le prix que l'on peut accepter de payer pour atteindre à la stabilité.

73. Le problème de la croissance équilibrée dépasse le cadre national. C'est précisément à cause de ses incidences internationales que le Secrétaire général lui accorde une telle importance. On en est venu à reconnaître que l'objectif économique le plus important de l'Organisation des Nations Unies est d'assurer le développement économique des pays sous-développés et de réduire l'écart qui existe entre leur revenu par habitant et celui des pays plus industrialisés. Les auteurs de l'*Etude* se sont efforcés d'analyser l'une des données essentielles de ce problème — celle qui a trait à la nature des relations commerciales entre pays développés et pays sous-développés. Ils ont constaté que, s'agissant de réduire les différences de croissance économique, un des éléments essentiels dont il faut tenir compte est que, dans les pays industriels, la demande de produits primaires est trop faible au regard de leur propre taux d'expansion. Il y a évidemment de bonnes et de valables raisons à ce décalage, et l'*Etude*, cette année comme précédemment, a été très largement consacrée à une analyse des éléments fondamentaux. Bien entendu, il n'y a aucune raison de logique ni de principe pour que dans un secteur l'évolution de la production soit en rapport constant avec celle des autres secteurs. Personne ne prétend qu'il puisse y avoir quoi que ce soit d'illogique ou d'insolite dans le fait que la consommation de denrées alimentaires et de vêtements, par exemple, ne progresse pas aussi vite que celle des biens de consommation durables. Loin de suggérer que ce décalage dans la demande de produits primaires est imputable à des conditions irrationnelles de par leur nature même, les auteurs de l'*Etude* font remarquer que, en principe, les économies de ressources naturelles ne doivent pas être moins avantageuses pour

l'humanité que les économies de main-d'œuvre ou de capitaux. Mais quelque profit qu'en puisse tirer l'humanité, l'on ne saurait méconnaître le problème que crée ce décalage pour la croissance équilibrée de l'économie mondiale.

74. Le Secrétaire général a fait valoir devant le Conseil la thèse selon laquelle les relations commerciales entre pays industrialisés et sous-développés forment un grave obstacle qui empêche d'atteindre l'objectif que constitue la croissance équilibrée de l'économie mondiale. Cela ne signifie pas, il va sans dire, que l'inflation intérieure et la déflation à l'étranger n'ont pas fortement contribué au déséquilibre international de l'après-guerre; l'*Etude sur l'économie mondiale, 1956*<sup>1</sup>, et l'*Etude sur l'économie mondiale, 1957*<sup>2</sup>, font une très large place à l'analyse de ce problème. Le Secrétaire général n'entend pas davantage sous-estimer le rôle important que peuvent jouer les mesures monétaires et de finances publiques lorsqu'il s'agit d'éliminer un déséquilibre de la balance des paiements dû à des pressions inflationnistes ou déflationnistes. Mais, comme le Secrétaire général l'a dit dans son exposé liminaire (1068<sup>e</sup> séance), cela ne signifie nullement que cette solution puisse s'appliquer à tous les problèmes de balance des paiements des pays sous-développés. Une politique d'économies est impuissante à résoudre les problèmes nés d'un déséquilibre de structure tel que celui qui se produit lorsque, dans les pays sous-développés, la demande de biens d'équipement tend à être supérieure à la demande de produits primaires dans les pays industriels. Ou, si elle les résout, ce n'est qu'en empêchant l'expansion même qui les a créés.

75. Nul ne disconvient plus que dans un pays industriel l'équilibre de la balance des paiements dont le chômage aurait été le prix est un équilibre factice. Le Secrétaire général croit que le moment est venu d'admettre également que, dans un pays sous-développé, l'équilibre de la balance des paiements que l'on obtiendrait en élargissant et non en réduisant la différence du revenu par habitant entre ce pays et les pays développés serait, lui aussi, illusoire.

76. Le PRÉSIDENT remercie le Secrétaire général de sa déclaration. Il annonce la clôture du débat général sur les points 2a) et 2c) de l'ordre du jour. Il rappelle que, conformément à la décision prise par le Conseil concernant l'organisation de ses travaux, ces points seront renvoyés au Comité économique pour examen détaillé et rapport.

La séance est levée à 18 heures.

<sup>1</sup> Publication des Nations Unies, n° de vente: 1957.II.C.1.

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, n° de vente: 58.II.C.1.